



Un nouvel outil en ligne pour les demandes de permis à la Ville de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 21 octobre 2026 – Dès aujourd’hui, la Ville de Rivière-du-Loup offre la possibilité aux citoyens et aux entrepreneurs d’effectuer en ligne leurs demandes de permis pour des travaux. Ce nouvel outil est accessible sur le Portail citoyen, dont une version améliorée est lancée.

À l’adresse VilleRDL.ca/permis, les propriétaires peuvent maintenant gérer leurs demandes de façon autonome, à la maison ou sur leur cellulaire. Cette plateforme vient donc simplifier leurs démarches, tout en représentant un gain de temps pour l’équipe municipale d’inspecteurs des bâtiments et en environnement. Ceux-ci sont assurés de recevoir dès le départ des dossiers complets et prêts à être étudiés, assurant un traitement des demandes plus rapide et efficace.

Traitement plus rapide

Un plus grand nombre de permis est désormais admissible à un traitement accéléré. Auparavant traitées comme des déclarations de travaux, certaines demandes simples, comme celles pour les revêtements de toiture ou de planchers et l’installation d’une thermopompe, seront maintenant réglées plus rapidement, en quelques jours ouvrables. Il est également possible de suivre l’état de sa demande en tout temps, sur le site web.

Pour chaque type de permis, les citoyens peuvent voir d’un seul coup d’œil les délais de traitement, les frais applicables, les grandes lignes de la réglementation en vigueur et les documents obligatoires à fournir. Les frais de traitement, payables en ligne par carte de crédit, sont désormais exigés à l’ouverture du dossier. Quand le permis sera prêt, il ne restera plus qu’à passer le chercher à l’hôtel de ville et à acquitter les frais résiduels, s’il y a lieu.

Les citoyens qui préfèrent être accompagnés dans leur démarche ou qui ne possèdent pas de carte de crédit peuvent toujours prendre rendez-vous avec le Service du développement territorial. Pour obtenir de l’aide ou poser des questions, ils peuvent composer le 418 867-6699 ou écrire au urbanisme@VilleRDL.ca.

...2



Portail renouvelé

En plus de dévoiler cet outil, la Ville en profite pour mettre en ligne une version renouvelée de son Portail citoyen. L'interface modernisée offre une expérience de navigation plus agréable et une recherche simplifiée. Tous les services numériques pour les citoyens y sont regroupés, tels que les demandes de permis, les cartes interactives, les liens d'inscription et d'autres outils pratiques. En créant leurs profils, les citoyens ont accès à une panoplie d'outils sous la main, en quelques clics.

Le Portail est accessible au VilleRDL.ca/Portail, ainsi que dans le menu principal du site web de la Ville.

– 30 –

Pour information : Laura Martin, conseillère
Service des communications, 418 867-6714